

CIRCULAIRE D'ORGANISATION

NM-SPCOMIN01



La circulaire d'organisation est réalisée par le service régional à l'intention des équipes et des individuels qualifiés à l'issue des phases départementales. Elle précise l'ensemble des éléments relatifs à l'organisation de la compétition et rappelle quelques points essentiels des règlements de l'activité. Elle est téléchargeable en ligne sur www.unss.org

Auteur : Olivier MORIN
Secrétaire : Claire

Union Nationale du Sport Scolaire de l'académie de Nancy – Metz

Championnat d'académie

SPORTS COLLECTIFS

MINIMES

BASKET-HAND-VOLLEY-FOOT-FUTSAL

Mercredi 22 mars 2017

EPINAL et environs

Madame, Monsieur le Président de l'association sportive,
Chef d'établissement,

Suite aux résultats obtenus par les élèves de votre A.S dans les phases qualificatives organisées par l'UNSS dans l'activité, votre établissement s'est brillamment qualifié pour le championnat d'académie UNSS 2016 – 2017. Vous voudrez bien prendre connaissance des informations relatives à l'organisation de cette compétition, et transmettre aux enseignants d'EPS et aux élèves concernés nos plus vives félicitations.

L'équipe académique se joint à moi pour vous souhaiter un bon championnat d'académie.

Olivier MORIN
Directeur Adjoint du Service Régional de l'UNSS

INFORMATIONS UTILES :

- **Organisateurs :**

Matthieu SCHAFFAUSER	SD UNSS 88	06 86 63 50 16
Olivier MORIN	SR UNSS	06 82 48 35 01
- **Forfaits :** En cas de forfait, vous voudrez bien prévenir dans les meilleurs délais
 - Olivier MORIN SR UNSS **06 82 48 35 01**
 - Le service régional **03 83 18 87 29**
- **Communication des résultats : Dès la fin de la compétition,** merci de transmettre les résultats à **Camille LEPAGE** (Service Communication UNSS) au **06 08 48 62 14** ou à sr-nancy-metz@unss.org (pour une transmission des résultats vers médias et presse, et sur www.unssnancymetz.fr).
- **FEUILLES DE MATCH** et **REGLEMENTS** Sports Collectifs disponibles sur www.unssnancymetz.fr rubrique « Outils ».

INSCRIPTION INTRANET

L'équipe championne départementale de chaque département est qualifiée pour le championnat d'académie (Finale à 4).
L'inscription en ligne des joueurs, JO et accompagnateurs est **OBLIGATOIRE** sur OPUSS à l'adresse www.unss.org dans le module « compétitions » de niveau « académique ».

Ouverture du serveur : Jeudi 9 mars 2017
Fermeture du serveur : Lundi 20 mars 2017 à 13h00

Suite à votre inscription, vous pouvez si vous le souhaitez imprimer votre feuille d'équipe qui **tiendra lieu de listing de licences**, sauf pour les élèves qui n'ont pas été saisis en ligne (modifications de dernière minute). Vous pouvez inscrire votre JO en ligne même s'il fait partie d'une autre AS de l'académie.

RAPPEL : Ces championnats sont ouverts à tous les Minimes licencié(e)s UNSS à l'**exception des élèves section sportive, sur liste de haut niveau, des élèves appartenant à un centre de préformation ou de formation, à un pôle Espoir ou à un pôle France.**

FORMALITES ADMINISTRATIVES

Contrôle des licences :

L'accompagnateur se présente à l'organisateur qui est déjà en possession des licences des inscrits (issues d'OPUSS). Il procède aux éventuelles modifications survenues après fermeture de l'inscription en ligne (ex : absence de dernière minute...) et présente les licences des élèves non inscrits en ligne uniquement. L'organisateur procède alors au **contrôle des licences** (licences numériques acceptées).
En cas d'absence de photo sur une licence, l'élève concerné devra présenter un justificatif d'identité officiel ou non (carte de bus, de cantine, carnet de correspondance...) où figurent son NOM, son PRENOM et sa PHOTO.

En cas de non présentation de la licence, la règle indiquée page 3 du règlement fédéral s'applique (Art.III.3-28 et suivants) :
« Présentation d'une attestation sur l'honneur écrite par l'élève accompagnée de la présentation d'un justificatif d'identité officiel ou non où figurent son NOM, son PRENOM, sa PHOTO ainsi que sa **DATE DE NAISSANCE** ».

Encadrement extérieur :

Tout encadrant autre qu'un enseignant d'EPS devra présenter son document d'agrément signé par le Président d'AS (document disponible dans le règlement fédéral). A défaut, il ne sera pas autorisé à pénétrer sur l'espace de pratique.

Communication :

Retrouvez toutes les infos, photos et résultats des championnats académiques UNSS sur notre NOUVEAU site internet :

www.unssnancymetz.fr

Et sur nos réseaux sociaux :  UNSS Nancy-Metz  @unssncymtz  @unss_nancymetz

RAPPELS REGLEMENTAIRES – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les règlements complets sont consultables sur le site www.unss.org

« Chaque équipe doit posséder en son sein un Jeune Officiel et ce, quel que soit le niveau de pratique » (Règlement Fédéral p32)

La Commission Régionale UNSS du 10 septembre 2010 a décidé que :

Avant une compétition, l'enseignant devra s'assurer que son JO est bien répertorié comme Jeune Officiel au niveau requis. Si ce n'est pas le cas, il préviendra rapidement, et avant la compétition, le Service Régional UNSS (03 83 18 87 29) s'il s'agit d'une certification académique ou le Service Départemental dont il dépend pour une certification départementale. Dans tous les cas, une équipe se présentant sans JO ou avec un élève n'apparaissant pas dans la liste des JO marquera l'équivalent d'un match **FORFAIT pour son match virtuel, soit 0 point.**

Jeunes Officiels :

Une équipe UNSS = Des joueurs + 1 jeune officiel **certifié de niveau départemental Minimum.**

- Le J.O peut être joueur, jusqu'au niveau du championnat d'académie inclus, à condition de faire partie de l'établissement. Au-delà du championnat académique, il ne sera plus autorisé à jouer. Lorsqu'il est joueur, la fonction d'arbitre est prioritaire, et l'équipe doit être en mesure de le mettre à disposition de l'organisation autant de fois que nécessaire.
- Il doit être licencié pour l'année en cours. **IL DOIT PREVOIR SON MATERIEL : SIFFLET, CARTONS.....**
- Il peut être d'une autre A.S d'un établissement de l'académie (ne peut pas être joueur dans ce cas).
- Il est certifié au **niveau Départemental minimum (pastille bleue)**. Au-delà du championnat d'académie, il devra posséder la certification académique et ne pourra plus être joueur.

Règlement adopté par la CMR de Sports Collectifs de l'académie de Nancy – Metz :

Dans une compétition opposant 3 équipes ou plus, dans une formule « championnat » ou « tournoi », toutes les équipes se voient affecter le résultat d'un **match virtuel**, au départ de la compétition :

- Lorsque l'équipe présente un J.O certifié de niveau départemental minimum
 - Elle bénéficie des points correspondant à **1 victoire** dans son match virtuel
- Lorsque l'équipe ne présente pas un J.O certifié de niveau départemental minimum
 - Elle se voit attribuer les points correspondant à **1 FORFAIT** dans son match virtuel (soit **0 point**).

PROTOCOLE : DECLARATION A LIRE PAR UN COMPETITEUR ET/OU JO AVANT LA RENCONTRE FACE A TOUS LES PARTICIPANTS

« A l'occasion de cette rencontre UNSS, nous nous engageons :

- A respecter les règles du jeu
- A respecter nos adversaires, nos partenaires, les arbitres et les organisateurs
- A maîtriser nos émotions en toutes circonstances
- A nous montrer exemplaires, généreux et tolérants
- A saluer Arbitres et Adversaires AVANT et APRES chaque rencontre.

BONNE RENCONTRE UNSS ! »

BASKET BALL

Années d'âge :	<u>Filles et Garçons :</u> Né(e)s en 2002 – 2003 + 1 cadet(te) 1 ^{ère} année maximum pour la journée (2001)
Durée d'un match :	2 x 8 minutes (Temps effectif) 1 Temps Mort équipe par mi-temps 4 fautes personnelles – 4 fautes d'équipe : LF à la 5 ^{ème}
Formule :	<u>Garçons :</u> championnat à 4 <u>Filles :</u> championnat à 4
Ballons :	<u>Filles :</u> Taille 6 <u>Garçons :</u> Taille 7
Maillots / Equipements :	Les jeux de maillots doivent être NUMEROTES . Les arbitres prévoient un maillot différent et leur sifflet.
Nombre de joueurs :	→ <u>sur le terrain</u> 5 maximum – 2 minimum pendant le match → <u>sur la feuille de match</u> 10 maximum Pas de mixité
Dimension du terrain :	26 m x 14 m – Ligne des 3 points à 6.75 m – Panier à 3.05m.
Points attribués :	<u>Victoire :</u> 2 points <u>Défaite :</u> 1 point <u>Forfait :</u> 0 point <u>Match virtuel :</u> 2 ou 0 point
Points de pénalité :	<u>Anti Sportive :</u> 1 point <u>Technique :</u> 3 points <u>Disqualifiante :</u> 5 points
Cas d'égalité à la fin d'un match :	Il n'y a pas de match nul. Prolongation de 3' en cas d'égalité.
Cas d'égalité à la fin du tournoi :	1. Points/Goal average particulier (match ayant opposé les équipes à égalité entre elles) (et après application du match virtuel !) 2. Victoire à l'équipe ayant reçu le moins de points de pénalités sur le match les ayant opposées 3. Points/Goal average général 4. Victoire à l'équipe ayant le moins de points de pénalités sur l'ensemble des matches 5. Victoire à l'équipe ayant la plus faible moyenne d'âge

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

FILLES

Meurthe et Moselle Collège Haut de Penoy VANDOEUVRE	Meuse Collège les Avrils SAINT-MIHIEL
Moselle Collège Taison METZ	Vosges Collège E. Triolet THAON-LES-VOSGES

Lieu : **Gymnase Europe – THAON : Avenue Europe, 88150 THAON-LES-VOSGES**

Horaires : **12H15** Accueil des équipes
Tirage au sort des lettres des équipes en présence de tous les participants
12H45 Début du tournoi
17H00 Fin des rencontres et remise des récompenses

Organigramme des matches : **A – C B – D B – C C – D A – D A – B**

Responsable de l'organisation
(accueil, café/gâteaux, matériel, feuilles de matches) : **Laurence GEHIN** Collège Elsa Triolet THAON-LES-VOSGES

Responsable des Jeunes Officiels
(encadrement, nomination, décisions techniques) : **Corinne MOUROT** Collège Clémenceau EPINAL

ATTENTION : Chaussures propres exigées à l'intérieur du gymnase

GARCONS

Meurthe et Moselle Collège de l'Euron BAYON	Meuse Collège les Tilleuls COMMERCY
Moselle Collège Jean Rostand METZ	Vosges Collège E. Triolet THAON-LES-VOSGES

Lieu : **Gymnase La Poste – THAON : 7 rue Thiers, 88150 THAON-LES-VOSGES**

Horaires : **12H15** Accueil des équipes
Tirage au sort des lettres des équipes en présence de tous les participants
12H45 Début du tournoi
17H00 Fin des rencontres et remise des récompenses

Organigramme des matches : **A – C B – D B – C C – D A – D A – B**

Responsable de l'organisation
(Accueil, café/gâteaux, matériel, feuilles de matches) : **Karine BITSCH** Collège Elsa Triolet THAON-LES-VOSGES

Responsable des Jeunes Officiels
(Encadrement, nomination, décisions techniques) : 1 enseignant (e) EPS Collège Elsa Triolet THAON-LES-VOSGES

ATTENTION : Chaussures propres exigées à l'intérieur du gymnase

QUALIFICATION

Les équipes championnes d'académie sont qualifiées pour le championnat inter-académique (tournoi réunissant Strasbourg, Reims et Nancy-Metz) qui aura lieu le **mercredi 5 avril 2017** à Nancy. Les 2 premiers de chaque tournoi seront qualifiés pour le Championnat de France qui aura lieu du **30 mai au 2 juin 2017** à Tarbes (académie de Toulouse) pour les filles, du **6 au 9 juin 2017** à Béziers (académie de Montpellier) pour les garçons.

VOLLEY BALL

Années d'âge :	<u>Filles et Garçons</u> : Né(e)s en 2002 – 2003 + 1 cadet(te) 1 ^{ère} année maximum pour la journée (2001)		
Durée d'un match :	2 sets gagnants de 25 points , et set décisif en 15 points si nécessaire (2 points d'écart). Temps Mort technique de 1 min, à 8 et à 16 points sauf dans le set décisif. 2 Temps Morts « équipe » de 30" par set.		
Formule :	<u>Garçons</u> : Championnat à 4	<u>Filles</u> :	Championnat à 4
Ballons :	<u>Filles</u> :	Officiel	<u>Garçons</u> : Officiel
Nombre de joueurs :	→ <u>sur le terrain</u>	4 joueurs obligatoires sur le terrain durant tout le match	
	→ <u>sur la feuille de match</u>	6 maximum	Pas de mixité
Dimension du terrain :	7 m x 14 m – 3 terrains en travers scotchés au sol – Ligne des 3 mètres - Mires		
Hauteur du filet :	<u>Filles</u> :	210 cm	<u>Garçons</u> : 224 cm
Points attribués :	<u>Victoire</u> : 2 points	<u>Défaite</u> : 1 point	<u>Forfait</u> : 0 point <u>Match virtuel</u> : 2 ou 0 point
Points de pénalité :	<u>Carton jaune</u> : 2 points	<u>Carton rouge</u> : 3 points	<u>Carton jaune/rouge</u> : 5 points
Cas d'égalité à la fin de la poule :	1. Quotient général sets marqués/sets concédés 2. Quotient général points marqués/points (et concédés) 3. Equipe ayant reçu le moins de points de pénalité sur l'ensemble des matches (après application du match virtuel !) 4. Quotient particulier sur les sets puis sur les points 5. Equipe la plus jeune (moyenne d'âge)		

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

FILLES

Meurthe et Moselle Collège Chepfer VILLERS-LES-NANCY	Meuse Collège les Avrils SAINT-MIHIEL
Moselle Collège KEDANGE/CANNER	Vosges Collège Louis Armand GOLBEY

Lieu : **Gymnase Louis ARMAND - GOLBEY : Rue Louis Armand, 88190 GOLBEY**

Horaires : **12H15** Accueil des équipes
12H45 Début du tournoi
16H30 Fin des rencontres et remise des récompenses
Tirage au sort des lettres des équipes en présence de tous les participants

Responsable de l'organisation
 (accueil, café/gâteaux, matériel, feuilles de matches...) : **David LOUIS** Collège Louis Armand GOLBEY

Responsable des Jeunes Officiels
 (encadrement, nomination, décisions techniques) : **Jérôme JAN** Collège Charlet REMIREMONT
Hugo CONSTANTIN Collège Jeanne d'Arc RAMBERVILLERS

ATTENTION : Chaussures propres exigées à l'intérieur du gymnase

GARCONS

Meurthe et Moselle Collège Frédéric Chopin NANCY	Meuse Collège Louise Michel ETAIN
Moselle Collège Etoile du Matin EGUELSHARDT	Vosges Collège Louis Armand GOLBEY

Lieu : **Gymnase Louis ARMAND - GOLBEY : Rue Louis Armand, 88190 GOLBEY**

Horaires : **12H15** Accueil des équipes
12H45 Début du tournoi
16H30 Fin des rencontres et remise des récompenses
Tirage au sort des lettres des équipes en présence de tous les participants

Responsable de l'organisation
 (accueil, café/gâteaux, matériel, feuilles de matches...) : **David LOUIS** Collège Louis Armand GOLBEY

Responsable des Jeunes Officiels
 (encadrement, nomination, décisions techniques) : **Christelle PERNOT** Collège Clémenceau EPINAL
Bruno MANNESSIER

ATTENTION : Chaussures propres exigées à l'intérieur du gymnase

Organigramme des matches FILLES et GARCONS sur 3 terrains			Attention ! 3 matches en même temps ! Le JO ne pourra pas être joueur ! Si 2 équipes de la même AS : le JO « fille » peut siffler pour l'équipe « garçons » et inversement (priorité donnée à l'arbitrage)
Terrain 1	Terrain 2	Terrain 3	
A - B	C - D	C - D	
A - D	B - C	A - B	
B - D	A - C	B - D	
A - C	A - D	B - C	

QUALIFICATION

Les équipes championnes d'académie sont qualifiées pour le championnat inter-académique (tournoi réunissant Strasbourg, Reims et Nancy-Metz) qui aura lieu le **mercredi 5 avril 2017** à Nancy. Les 2 premiers de chaque tournoi seront qualifiés pour le championnat de France qui aura lieu du **30 mai au 2 juin 2017** à Meudon (académie de Versailles) pour les filles, du **29 mai au 1^{er} juin 2017** à Rosny sous Bois (académie de Créteil) pour les garçons.

FOOTBALL

Années d'âge :	<u>Filles</u> : Nées en 2002 – 2003 - 2004 + 1 cadette 1 ^{ère} année maximum pour la journée (2001) <u>Garçons</u> : Nés en 2002 – 2003 + 1 cadet 1 ^{ère} année maximum pour la journée (2001)
Durée d'un match :	<u>Garçons</u> : 2 x 12 minutes. <u>Filles</u> : 2 x 12 minutes
Formule :	<u>Garçons</u> : Championnat à 4 <u>Filles</u> : Championnat à 4
Ballons :	<u>Filles</u> : Taille 4 <u>Garçons</u> : Taille 5
Nombre de joueurs :	→ <u>sur le terrain</u> 7 maximum – 6 minimum pendant le match → <u>sur la feuille de match</u> 12 maximum Pas de mixité
Dimension du terrain :	67 m x 50 m, soit ½ terrain de football à 11. Hors-Jeu dans les 13 mètres.
Type de terrain :	Terrain Synthétique
Points attribués :	<u>Victoire</u> : 4 points <u>Nul et victoire TAB</u>: 2 points <u>Nul et défaite TAB</u> : 1 point <u>Défaite ou Forfait</u> : 0 point <u>Match virtuel</u> : 4 ou 0 point
Points de pénalité :	Carton blanc : 0 point (3' exclusion) <u>Carton jaune</u> : 1 point (3' exclusion) <u>Carton rouge</u> : 3 points (exclusion)
ATTENTION :	En cas d'égalité à la fin du tournoi, le résultat des tirs aux buts ne départage pas les 2 équipes à égalité
Cas d'égalité à la fin du tournoi :	1. Goal average particulier (match ayant opposé les équipes à égalité entre elles) (et après application du match virtuel !)
	2. Victoire à l'équipe ayant reçu le moins de points de pénalités sur le match les ayant opposées 3. Goal average général 4. Victoire à l'équipe ayant le moins de points de pénalités sur l'ensemble des matches 5. Victoire à l'équipe ayant la plus faible moyenne d'âge

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

FILLES

Meuse Collège Louise Michel ETAIN	Meuse Collège MONTIERS/SAULX
Vosges Collège JB Lepage DAMVILLERS	Vosges Collège L. Pergaud CHATEL/MOSELLE

Lieu : **Terrain synthétique de la COLOMBIERE – EPINAL : Chemin du Petit Chaperon Rouge, 88000 EPINAL**

Horaires : **12H15** Accueil des équipes
12H45 Début du tournoi
16H30 Fin des rencontres et remise des récompenses

Les matches filles s'enchaînent sur un seul terrain. **Ainsi, le JO pourra être joueur.**
Les équipes qui ne jouent pas fourniront également les juges de touche.

Organigramme des matches : **A – C B – D B – C C – D A – D A – B**

Responsable de l'organisation
(accueil, café/gâteaux, matériel, feuilles de matches...) : **Guillaume GEHIN** Collège Jules FERRY EPINAL

Responsable des Jeunes Officiels
(encadrement, nomination, décisions techniques) : **Manu PERRIN** Collège Charlemagne BRUYERES

ATTENTION : Prévoir chaussures adaptées aux terrains synthétiques

GARÇONS

Meurthe et Moselle Collège A. Cythère RAMBERVILLERS	Meuse Collège Saint-Exupéry THIERVILLE
Moselle Collège Pierre Messmer SARREBOURG	Vosges Collège Sainte-Marie SAINT-DIE

Lieu : **Terrain synthétique de la COLOMBIERE – EPINAL : Chemin du Petit Chaperon Rouge, 88000 EPINAL**

Horaires : **12H15** Accueil des équipes
12H45 Début du tournoi
16H30 Fin des rencontres et remise des récompenses

Les matches garçons s'enchaînent sur un seul terrain. **Ainsi, le JO pourra être joueur.**
Les équipes qui ne jouent pas fourniront également les juges de touche.

Organigramme des matches : **A – C B – D B – C C – D A – D A – B**

Responsable de l'organisation
(accueil, café/gâteaux, matériel, feuilles de matches...) : **Frédérique ALAIN** Collège Jules Ferry EPINAL

Responsable des Jeunes Officiels
(encadrement, nomination, décisions techniques) : **Hervé DONEL** Collège Maurice Barrès CHARMES

ATTENTION : Prévoir chaussures adaptées aux terrains synthétiques

QUALIFICATION

Les équipes championnes d'académie sont qualifiées pour le championnat inter-académique (tournoi réunissant Strasbourg, Reims et Nancy-Metz) qui aura lieu le **mercredi 5 avril 2017** à Nancy. Les 2 premiers de chaque tournoi seront qualifiés pour le Championnat de France qui aura lieu **du 15 au 19 mai à Créteil (académie de Créteil) pour les filles, du 29 mai au 1^{er} juin 2017 à Borgo (académie de Corse) pour les garçons.**

FUTSAL

Années d'âge :	Filles et Garçons : Né(e)s en 2002 – 2003 + 1 cadet(te) 1 ^{ère} année maximum pour la journée (2001)		
Durée d'un match :	2 x 10 minutes. 1 Temps Mort d'une minute par équipe et par Mi-Temps – Temps NON décompté.		
Formule :	Garçons : Championnat à 4	Filles :	Championnat à 4
Ballons :	Filles : Spécifique Futsal Taille 4	Garçons :	Spécifique Futsal Taille 4
Nombre de joueurs :	→ <u>sur le terrain</u> 5 maximum – 3 minimum pendant le match → <u>sur la feuille de match</u> 10 maximum Pas de mixité		
Dimension du terrain :	40 m x 20 m		
Points attribués :	Victoire : 3 points	Nul : 2 points	Défaite : 1 point Forfait : 0 point Match virtuel : 3 ou 0 point
Points de pénalité :	Carton blanc : 1 point Carton jaune : 3 points Carton rouge : 5 points		
Précisions réglementaires :	Protèges tibias obligatoires. 4 ^{ème} faute d'équipe / mi-temps = C F D à 7 m sans mur (cf règlement). Application de la règle de la passe au Gardien et du nouveau règlement Futsal 2016-2017.		
Cas d'égalité à la fin de la poule :	1. Points de pénalité sur le(s) match(es) opposant les équipes à égalité 2. Goal average particulier sur le(s) match(es) ayant opposé les équipes à égalité 3. Points de pénalité général (après application du match virtuel !) 4. Goal average général 5. Equipe la plus jeune (moyenne d'âge)		

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

FILLES

Meurthe et Moselle Collège Jean Moulin TOMBLAINE	Meuse Collège Emilie Carles ANCERVILLE
Moselle Collège Lucien Pougue REMILLY	Vosges Collège Vautrin Lud SAINT-DIE

Lieu : **Gymnase Saint Exupéry - EPINAL : Rue du Haut des Etages, 88000 EPINAL**

Horaires : **12H15** Accueil des équipes
12H45 Début du tournoi
16H45 Fin des rencontres et remise des récompenses
Tirage au sort des lettres des équipes en présence de tous les participants

Organigramme des matches : **A – C B – D B – C C – D A – D A – B**

Responsable de l'organisation
(accueil, café/gâteaux, matériel, feuilles de matches...) : **Yann HARBURGER** Collège Saint Exupéry EPINAL

Responsable des Jeunes Officiels
(encadrement, nomination, décisions techniques) : **Paul VERNIER** Collège Jean Rostand CHATENOIS

ATTENTION : Chaussures propres exigées à l'intérieur du gymnase

GARCONS

Meurthe et Moselle Collège J. Callot NEUVES-MAISONS	Meuse Collège R. Aubry LIGNY-en-BARROIS
Moselle Collège L. Pasteur FAULQUEMONT	Vosges Collège Charlet REMIREMONT

Lieu : **Gymnase Viviani - EPINAL : Rue de Remiremont, 8800 EPINAL**

Horaires : **12H15** Accueil des équipes
12H45 Début du tournoi
16H45 Fin des rencontres et remise des récompenses
Tirage au sort des lettres des équipes en présence de tous les participants

Organigramme des matches : **A – C B – D B – C C – D A – D A – B**

Responsable de l'organisation
(accueil, café/gâteaux, matériel, feuilles de matches...) : **Laurent SIMONIN** LP VIVIANI EPINAL

Responsable des Jeunes Officiels
(encadrement, nomination, décisions techniques) : **Hervé NAVILIAT** Collège Michel de Montaigne DOMPAIRE

ATTENTION : Chaussures propres exigées à l'intérieur du gymnase

QUALIFICATION

Les équipes championnes d'académie sont qualifiées pour le championnat inter-académique (tournoi réunissant Strasbourg, Reims et Nancy-Metz) qui aura lieu le **mercredi 5 avril 2017** à Nancy. Les 2 premiers de chaque tournoi seront qualifiés pour le Championnat de France qui aura lieu **du 30 mai au 2 juin 2017, à Saint Brieuc (académie de rennes) pour les filles, à Saint Dizier (académie de Reims) pour les garçons.**

PROCLAMATION DES RESULTATS - QUALIFICATIONS - FORFAITS ET REPECHAGES

Protocole

- Dotation médailles et coupes : Les équipes sur le podium recevront des médailles.
Les 3 meilleurs JO de chaque tournoi recevront une médaille (or – argent – bronze)
- Chaque délégation est tenue d'assister au déroulement du protocole et à la remise des prix lorsqu'ils ont lieu (comme aux Championnats de France) sous peine de se voir exclure de cette même compétition l'année suivante (sauf circonstances exceptionnelles).
- Lorsque le protocole est réalisé, un temps doit être réservé aux Jeunes Officiels.

Résultats :

A l'issue de la compétition, **l'organisateur informe le service régional par Mail, téléphone ou Fax le soir même** ou le lendemain matin.

Attention : Les résultats d'une compétition ne sont officialisés qu'après vérification **par le service régional** de l'ensemble des documents relatifs à la compétition, dans un délai maximum de 15 jours.



L'organisateur veillera donc à renvoyer rapidement et impérativement les FEUILLES DE MATCHES au Service Régional.

Qualifications :

Le service régional est responsable de la désignation des qualifiés aux compétitions I.A et nationales. A ce titre, il est seul habilité à délivrer les convocations aux A.S concernées.

Forfaits - Repêchages :

Forfait d'un participant au championnat d'académie :

Le remplacement est effectué par le service régional après consultation du service départemental concerné. Lorsque le remplacement ne peut être assuré par un participant du même département, la priorité est donnée au département ayant le plus grand nombre de participants **ou** au département organisateur **ou** au département demandeur, dans cet ordre.

Demande de qualifications exceptionnelles – Repêchages

Les demandes de qualifications exceptionnelles et les demandes de repêchage sont placées sous l'unique responsabilité du service régional, tant du point de vue des compétitions académiques que du point de vue national. Elles se font par l'intermédiaire du formulaire que vous trouverez sur www.unssnancymetz.fr rubrique « Outils », qui doit être rempli et renvoyé au service régional.

Développement Durable – Opération « Stade Propre » :

Chaque enseignant veillera à ce que ses élèves rendent les installations sportives dans leur état de propreté initial. Il veillera également à couper tout système gaspillant de l'énergie inutilement (lumières, ...).

CONDITIONS DE PARTICIPATION EN SPORTS COLLECTIFS

→ **Le championnat par Equipe d'Etablissement est ouvert aux équipes d'A.S à l'exception :**

- des équipes d'AS qualifiées les 2 années précédentes en 1/4 de finale du championnat de France Etablissement Minimes et/ou cadets.
- des équipes d'AS non section sportive qualifiées en 1/2 finale du championnat de France Excellence l'année précédente, dans la même catégorie d'âge et de sexe.
- des équipes comportant des élèves inscrits sur la liste des élèves d'une Section sportive, des élèves des pôles Espoirs ou des élèves figurant sur les listes Haut Niveau du MJS ou de leur fédération.
- des équipes comportant des élèves ayant participé à une rencontre Excellence cette année scolaire dans la même activité, quelque que soit la catégorie d'âge. **Un joueur inscrit sur la feuille de match d'une rencontre excellence ne peut plus jouer en championnat par Equipes d'Etablissement dans la même activité quelque soit la catégorie d'âge.**
- des A.S dont l'équipe a fait forfait en phase finale des derniers championnats de France dans la même catégorie et dans la même activité.

Les Benjamins inscrits sur les listes des sections sportives ne peuvent pas être surclassés en Equipes d'Etablissement Minimes.

Si une équipe d'Etablissement se qualifie au championnat d'académie, aucun élève inscrit sur une liste de Section Sportive ne peut avoir joué dans cette équipe (ne concerne pas les JA qui ne jouent pas).

Une A.S ne peut pas présenter plus d'une équipe en phase finale du championnat d'académie par Equipes d'Etablissement dans le même tournoi. **Une A.S comportant des Sections Sportives ne peut s'engager en championnat par Equipes d'Etablissement que si elle engage une équipe et joue au moins un match en championnat Excellence dans la même catégorie d'âge et de sexe (pour les catégories minimes et cadets).**